DIVERSES LETTRES

Des Commissaires de l'Assemblée Nationale et de ceux du Pouvoir Exécutif,

Des 29 août et 2 septembre 1792, l'an quatrième de la liberté et le premier de l'égalité ;

ET PROCLAMATION FAITE PAR LE GÉNÉRAL DUMOURIEZ ;

IMPRIMÉES PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Lettre des Commissaires de l'Assemblée nationale à l'armée du centre.

Metz, le 29 août 1792.

MESSIEURS,

C'EST parce que nous connoissons les ressources immenses de la nation française, et l'énergie des citoyens, que nous avons cru ne devoir rien vous dissimuler sur la force de nos armées et sur celle de nos ennemis. Le ministère ancien, infiniment attentif à cacher tout ce qui pouvoit nous donner de salutaires alarmes, c'est-à-dire, nous mettre

en mesure, n'avoit jamais voulu dire quel étoit le nombre des soldats, ni vous faire connoître la quantité des armes, des approvisionnemens, la situation de nos places fortes, et le caractère des chefs. Il craignoit, disoit-il, que ce qui se prononçoit à la tribune, ne fût connu de l'Europe, et que nos ennemis n'en profitassent. Long-temps, Messieurs, nous avons eu la foiblesse de donner dans ce piége grossier; et qu'en est-il résulté? Que nous avons tout ignoré, et que nos ennemis savoient tout.

Ce n'est qu'au moment où quelques citoyens déterminés ont levé audacieusement le voile, que nous avons connu le danger de la patrie, et que nous l'avons déclaré.

Et c'est aussi au moment où la nation entière a connu ce danger, qu'on a pris des mesures vigoureuses, capables de sauver la patrie.

Si nous nous étions entièrement reposés sur les hommes qui se croient prudens, et qui ne sont que timides, nous ne disons pas, Messieurs, que nous eussions à craindre pour la liberté française; car la liberté soutenue par vingt millions de citoyens, ne peut pas périr : mais il est facile de calculer que nos armées eussent été divisées, corrompues, presque anéanties, et la moitié de nos places livrée.

Loin de nous donc à jamais cette fausse et meurtrière politique, qui tendroit à garantir du danger, en dissimulant les instructions et les moyens de défense. Il ne faut plus que la vérité soit cachée dans les bureaux ou dans les comités. Il faut que nous sachions tout, que nous disions tout à l'Assemblée nationale, et que l'Assemblée nationale dise tout au peuple français, parce que c'est au



peuple, qui maintenant est debout, à sauver la liberté, et parce qu'il la sauvera infailliblement, puisqu'il en a la volonté et la force.

Par nos premières dépêches, Messieurs, nous vous avons donné quelques légères inquiétudes : nous avons cru le devoir, parce qu'étant sur les lieux et bien informés, nous nous sommes convaincus que l'Assemblée nationale et le ministère patriote étoient trompés par des récits infidèles, et qu'il étoit indispensable, en sortant d'une sécurité funeste, de déployer toutes nos forces, et de leur donner le plus grand mouvement.

L'effet a prouvé que cette combinaison n'étoit pas insensée, et que peut-être il eût été moins sage de soumettre nos instructions aux adoucissemens que la Commission extraordinaire eût pu y apporter; car, d'après les mesures qui ont été prises conformément à ces instructions, nous n'avons plus à vous annoncer, Messieurs, que des circonstances heureuses ou extrêmement encourageantes.

Nous devons vous dire d'abord que notre mission politique, en ce qui concerne les dispositions des citoyens et de l'armée, relativement à la journée du 10 août, est entièrement et heureusement terminée; c'est-à-dire, Messieurs, que nous n'avons plus besoin ni d'endoctriner, ni de haranguer à cet égard, et que ceux que nous voudrions maintenant exciter au patriotisme, sont aussi patriotes que nous.

Voici le langage que nous avons entendu de toutes parts, soit dans la troupe de ligne, soit parmi les volontaires nationaux : *Il n'est pas nécessaire*, disent ces braves soldats, *de nous inviter à défendre la liberté et l'égalité : nous ne*

respirons que pour elles. Que nous ayons des habits, du pain et du fer, et nous repousserons bien loin les ennemis de la patrie.

Tel est, Messieurs, le sentiment universel qui se manifeste dans toute l'armée, non-seulement parmi les soldats, mais même parmi les officiers, dont la plupart n'étoient qu'égarés par quelques chefs perfides, tellement déconcertés par notre présence, qu'ils ne se permettent plus le moindre mouvement.

Hâtons-nous donc d'écarter toute inquiétude relativement aux troubles intérieurs, et portons, Messieurs, la plus active et la plus constante attention sur les ennemis d'outre-Rhin.

L'arrivée du général Kellermann, et sa réunion au général Luckner, viennent de porter au plus haut degré la confiance des citoyens et de l'armée; et déja les ennemis qui s'avançoient sur Verdun, et qui se flattoient qu'on leur laisseroit libre la route de Paris, commencent à mesurer leurs pas et à regarder en arrière. Ils ont fait mine d'attaquer Thionville; mais on s'apprête à les y recevoir un peu plus vertement qu'ils ne l'ont été à Longwy; et déja, sur une première attaque qui avoit pour objet d'épouvanter, M. Wimphen les a reçus à coups de canon, et a fait ensuite une sortie vigoureuse qui les a repoussés, et où ils ont perdu plusieurs hommes.

Nous avons cru, Messieurs, dès le moment où nous avons appris cette nouvelle, devoir écrire à M. Wimphen, au nom de l'Assemblée nationale, une lettre de satisfaction, et nous l'avons encouragé par le patriotisme et le véritable honneur à défendre son poste ou à y périr. Nous en avons fait autant à l'égard du conseil-général de la com-

mune, qui, hier, a député vers nous, pour nous assurer de la ferme volonté où sont les citoyens de présenter à l'ennemi la plus vigoureuse résistance.

Nous arrivons dans ce moment même du camp de Frescaty, où nous nous étions rendus à cinq heures du matin, et où nous avons assisté à une très-courte délibération entre les généraux Luckner et Kellermann, à la suite de laquelle le vieux et brave Luckner s'est écrié, avec la vivacité d'un jeune homme : *Allons, Kellerman, à cheval.* L'un et l'autre sont partis à l'instant pour aller soutenir M. Valence qui étoit en face d'un corps ennemi; et, lorsqu'on les a vu ainsi aller de concert, les soldats rayonnoient de joie et manifestoient la plus vive impatience de combattre.

Le général Kellermann a donné ici, Messieurs, la plus haute idée de son caractère, de son esprit et de ses talens militaires; et telle est à son égard l'opinion générale, que le jour où il sera publié qu'il a le commandement de l'armée du centre, et que Luckner est généralissime, sera pour tous les soldats et citoyens de ces contrées un jour de confiance et d'alégresse, et pour nos ennemis un jour de consternation et de terreur.

Nous devons, Messieurs, rendre ce témoignage public au maréchal Luckner, que, déjà avant notre arrivée, il s'étoit montré extrêmement ferme pour la nation, la liberté et l'égalité. Une foule d'actes le prouvent, mais notamment sa conduite avec le régiment suisse de Château-Vieux, en garnison à Bitche. *Au nom de la nation*, écrivoit-il au commandant, *je vous ordonne de sortir de Bitche*; et sur le refus du commandant, motivé par la suspension du Roi, il lui écrivit de nouveau en ces termes : *vous refusez d'obéir à l'As-*

semblée nationale ? Je marche sur vous, et vous envoie à Orléans..

. D'après cela, Messieurs, et lorsque d'un autre côté une foule de gazettes et de papiers publics annoncent sa destitution, et que dans les département qui nous avoisinent, on publie que nous l'avons suspendu, nous n'hésitons pas à demander comme une réparation due à la sensibilité de ce généreux vieillard, un témoignage de satisfaction de l'Assemblée nationale. Il le mérite d'autant plus, qu'il nous a convaincus que la confiance de la nation française lui étoit extrêmement précieuse, et qu'il ne se consoleroit pas de la perdre. Les soldats le chérissent ; et nous vous répétons, Messieurs, qu'avec Luckner et Kellermann, il n'est rien qu'ils ne fassent.

Un autre sujet de confiance pour les citoyens et pour l'armée, c'est la promesse que nous leur avons faite, et qui ne sera pas vaine, de pourvoir à leurs besoins, autant qu'il dépendroit de nous, et d'éloigner des places tous les officiers et fonctionnaires publics justement suspects.

Déjà, Messieurs, il nous a paru nécessaire de suspendre le commandant-général de la division de Metz, dont le fils est émigré, et qui par cela seul avoit perdu toute confiance ; le commandant de la place et divers officiers de l'armée, qui, par leurs principes et leur caractère, ne pouvoient y faire que le plus grand mal. Nous envoyons à la Commission les actes de suspension et de remplacement, motivés.

Quad aux secours à donner aux soldats, rien ne nous a paru aussi pressant que de les habiller. Nous avons déjà dit, Messieurs, que plusieurs régimens d'infanterie ou bataillons de volontaires

manquoient d'habits : nous nous en sommes convaincus par nous-mêmes ; et en voyant nos concitoyens et nos frères combattant ainsi pour nous, et supportant, dans cet état de délabrement, les fatigues de la guerre, nous avons eu l'ame déchirée. Nous avons pensé, Messieurs, qu'il n'étoit plus permis de différer, lorsque l'ennemi est en face, et que l'un des premiers devoirs étoit de mettre le soldat français en état de défense sous tous les rapports. Nous nous sommes déterminés en conséquence, après avoir consulté les généraux, à prendre un arrêté qui autorise dans le moment même à subvenir à un besoin aussi pressant.

Si cette mesure que nous a dicteé la première de toutes les lois, celle de l'équité et de l'humanité, et dont la Commission vous communiquera les détails, paroissoit à l'Assemblée nationale excéder nos pouvoirs, veuillez, Messieurs, nous le faire connoître, et il n'y aura rien d'exécuté ; si au contraire vous la jugez bonne et utile, nous demandons que le pouvoir exécutif s'empresse de la ratifier, de la compléter et d'en faciliter l'exécution.

Les commissaires de l'Assemblée nationale à l'armée du centre. *Signé*, Seb. DELAPORTE, F. LAMARQUE.

Lettre de MM. Merlin et Jean Debry, commissaires de l'Assemblée nationale ; et Legendre, commissaire du pouvoir exécutif.

Amiens, le 2 septembre 1792.

Monsieur le Président,

Nous sommes arrivés à Amiens avec M. Legendre, commissaire du pouvoir exécutif, le samedi, premier du mois. Nous avons fait assembler les autorités constituées, et nous nous sommes rendus conjointement dans l'église de la cathédrale, au milieu d'un peuple immense : différentes pétitions et réclamations nous y ont été adressées ; nous avons arrêté et pris à cet égard les mesures qui pouvoient le mieux tranquilliser la cité, et concourir au but de notre mission dans le département de la Somme ; comme elles sont toutes du ressort du pouvoir exécutif, nous lui en faisons passer les détails par ce courier.

Mais, Monsieur le Président, ce que nous devons dire à l'Assemblée nationale, ce que nous devons publier dans toute la France, ce qui ne peut se rendre, c'est le dévouement et l'ardeur des citoyens de cette ville. S'il étoit possible de se porter à l'époque où des administrateurs inciviques avoient pris sur eux de faire calomnier leurs administrés, nous opposerions à ce souvenir l'image d'un peuple doux autant que fier et généreux, connoissant ce qu'il doit à la loi, s'unissant d'intérêt avec ses organes, et sachant réclamer ses droits en satisfaisant à ses devoirs;

mais toutes ces observations disparoissent au milieu des scènes touchantes dont nous sommes les témoins. Depuis trois heures nous sommes assemblés avec les magistrats et le peuple : il en est huit, et les dons et les inscriptions se multiplient et s'augmentent. Les citoyens pauvres s'offrent pour partir ; les citoyens plus aisés font publiquement avec eux l'échange de leurs habits et de leurs armes, prennent des engagemens pour secourir les femmes et les enfans des défenseurs de la patrie, les adoptent, promettent de leur donner un état : les noms sacrés de patrie, de liberté rallient tous les cœurs, et la sainte égalité brille ici dans tout son lustre.

Nous avons vu des mères de famille, de jeunes filles, des enfans même, donner leurs bijoux, en pleurant d'attendrissement, et aux applaudissemens d'un peuple immense : quoique nous ne puissions rien préciser, c'est évaluer modérément ces dons, que de porter à 60,000 livres, ce qui a été déposé en moins de deux heures dans la seule ville d'Amiens, pour le soutien des femmes et enfans de ceux qui volent aux frontières.

Après avoir rendu justice à cette grande et patriotique cité, l'Assemblée nationale n'apprendra pas avec un moindre intérêt le dévouement digne de Sparte et de Paris, d'une petite commune voisine, celle de Mailly : elle avoit en tout soixante gardes nationaux ; vingt-quatre étoient déja sur les frontières ; le surplus s'est rendu armé et équipé dans l'assemblée, et s'est engagé pour partir. Nous devons, à cet égard, toutes sortes d'éloges aux deux frères Hourlier, l'un commandant de la garde de Mailly, et l'autre procureur-général-syndic, par remplacement, au département.

L'Assemblée nationale, au récit de tous ces traits héroïques que nous ne lui rendons qu'imparfaitement, trouvera dans sa morale les moyens d'encourager ; nous disons mieux, de récompenser ces sentimens sublimes, qui de tous les Français ne font qu'une famille de frères. Pour nous, Monsieur le Président, honorés, de la part des deux pouvoirs, d'une mission aussi belle et aussi heureuse jusqu'à présent, nous vous prions d'assurer le Corps législatif d'une reconnoissance égale aux douces émotions que les citoyens d'Amiens et les élans de leur patriotisme nous font éprouver.

Les commissaires de l'Assemblée nationale et du Pouvoir exécutif.

MERLIN, *commissaire de l'Assemblée nationale ;* JEAN DEBRY, *commissaire de l'Assemblée nationale ;* LEGENDRE, *commissaire du Pouvoir exécutif provisoire.*

Lettre de MM. Lecointre et Albite, commissaires de l'Assemblée nationale.

Evreux, le 2 septembre 1792.

MESSIEURS,

Les six commissaires que vous avez chargés de parcourir les quinze départemens voisins de Paris, pour y exciter les citoyens à marcher à la défense de la patrie, après s'être partagés en trois sections, se sont divisé l'étendue du pays qu'ils auroient à visiter. M. Lecointre et moi nous avons eu en partage les départemens de Seine-et-Oise,

de l'Eure, de l'Orne, du Calvados et de la Seine-Inférieure. Nous sommes partis de Paris jeudi matin pour nous rendre à Versailles, chef-lieu du département de Seine-et-Oise. En passant par Sèves, nous sommes descendus dans le lieu des assemblées primaires, où les citoyens étoient rassemblés ; nous leur avons lu vos décrets, et ils vont envoyer à Meaux 150 hommes armés, équipés et habillés en partie par les soins et les dons de ceux de leurs frères qui ne peuvent les accompagner, et dont plusieurs, en notre présence, ont déposé sur le bureau des armes et différentes sommes, qui se trouveront considérablement augmentées par le dévouement de tous les habitans de ce canton. Arrivés, dans le courant de l'après-midi, à Versailles, nous y avons trouvé les corps administratifs prévenus de notre arrivée, et rassemblés, ainsi que la garde nationale qui étoit sous les armes. Nous sommes allés au milieu de ces braves citoyens, et des cris de *vivent la liberté et l'égalité* ont retenti au lieu de l'Assemblée constituante ; bientôt ce vaste local a été rempli ; vos décrets ont été connus et applaudis, et l'on a ouvert une souscription dont le montant se porte actuellement à plus de 45,000 liv. Les administrateurs, les maire et officiers municipaux, les membres du district et le procureur-général-syndic, dont le zèle et le patriotisme avoient préparé ces succès, faisoient connoître un arrêté digne des plus grands éloges, et dont nous vous envoyons copie imprimée par nos soins.

Nous nous sommes, après cette séance, répandus dans les assemblées primaires, accompagnés des membres des différens corps administratifs : là, nous avons parlé au peuple assemblé le langage que

nous inspiroient les circonstances et l'amour de la chose publique ; par-tout nous avons trouvé les mêmes sentimens, par-tout le même enthousiasme pour la liberté.

Le lendemain vendredi, réunis aux trois corps administratifs, nous nous sommes rendus à la place d'armes ; la garde nationale, divisée en huit bataillons, y étoit rassemblée ; un amphithéâtre y étoit élevé, et a été bientôt chargé de citoyens qui venoient s'inscrire, ou contribuer par leurs dons à l'armement ou au secours à accorder aux femmes et enfans des défenseurs du pays : en moins d'une heure nous avons vu s'inscrire plus de 500 citoyens qui concourront à composer un bataillon de 800 hommes armés, équipés et habillés, que fournira la seule commune de Versailles ; elle lui donne deux pièces de canon montées sur leurs affûts, et envoie encore plus de 200 hommes à cheval, formés en compagnies franches d'après le mode déterminé par un second arrêté du département, dont nous vous envoyons également copies imprimées.

Nous sommes partis le même jour de cette ville sur le midi, avec l'espérance de voir propager l'exemple de patriotisme qu'elle donne ; touchés jusqu'à l'attendrissement de mille traits de générosité et de dévouement dont nous ne pouvons vous rendre compte, mais qui vous seront mis sous les yeux par une députation des habitans qui doivent aller vous porter le procès-verbal de ces journées, et vous assurer qu'en tout temps on les trouvera les mêmes qu'ils se sont montrés jusqu'à présent.

Nous avons laissé MM. les commissaires du Pouvoir exécutif, au patriotisme et au zèle desquels est confié le soin de faire exécuter promptement

vos décrets ; ils se sont répandus dans les divers districts de ce département ; et nous avons tout lieu de penser que leurs travaux seront fructueux.

Vendredi soir, nous sommes passés par Saint-Germain ; nous nous sommes rendus sur la place appelée le Parterre, où la garde nationale étoit sous les armes ; nous y avons été conduits par les corps administratifs, et en leur présence nous avons fait connoître aux citoyens vos décrets et les dangers de la patrie. Des registres d'inscription ont été ouverts à l'instant, et nous sommes partis avec l'espérance que Saint-Germain fournira environ 250 hommes, et que le district entier imitera l'exemple du chef-lieu. Nous sommes également passés par Mantes, où nous avons aussi fait rassembler les corps administratifs, et employé tous les moyens propres à stimuler le zèle des citoyens.

Arrivés hier au soir à Evreux, chef-lieu du département de l'Eure, notre premier soin a été de conférer avec les corps administratifs sur les moyens de mettre promptement à exécution vos décrets. Une proclamation que nous venons de faire, le rassemblement des citoyens sous les armes, le zèle de tous les bons citoyens nous fait espérer que cette ville imitera l'exemple de Versailles, et que ce département concourra avec ardeur à fournir un contingent honorable à l'armée des 30,000 hommes.

Nous allons nous empresser de remplir avec fruit notre mission : veuillez croire que nous ne négligerons rien pour réussir, et que nous brûlons du desir d'être utiles à notre patrie, de quelque manière que ce soit. Notre vœu, en ce moment, est de revenir promptement parmi vous, de vous

annoncer des succès, et de pouvoir, s'il le faut, mourir honorablement en défendant la liberté et l'égalité.

Nous vous envoyons, Messieurs, un exemplaire de l'adresse que nous venons de faire imprimer et afficher : nous ne pouvons vous rendre tout ce que nous disons au peuple par-tout où nous pouvons le rassembler ; mais nous pouvons vous assurer que nous parlons toujours le langage de l'égalité et de la vérité, et que par-tout il est parfaitement entendu.

Nous finissons en vous annonçant que l'esprit public s'anime dans tous les lieux que nous avons visités, d'une manière à faire croire que s'il s'étoit refroidi un instant, c'est au systême du modérantisme et desprétendus honnêtes gens qu'il faut s'en prendre : nous tâcherons de le diriger au plus grand avantage de la chose publique, et nous croirons avoir fait notre devoir en employant tous nos momens à effectuer cette promesse.

Nous sommes dévoués à la patrie et à ceux qui l'aiment.

Signé, LECOINTRE, ALBITE, *Députés*, *Commissaires de l'Assemblée nationale.*

Lettre de MM. Lacroix et Ronsin, Commissaires du Pouvoir exécutif.

Ce 2 septembre.

Monsieur le Président,

Envoyés par le conseil exécutif, dans le département de Seine et Marne, en qualité de commissaires nationaux, nous nous empressons de

vous annoncer que dans le district de Melun, le peuple nous a paru animé du patriotisme le plus ardent. Les routes sont couvertes de volontaires qui partent pour l'armée. Des chevaux nous ont été offerts dans plusieurs communes, et les districts accélèrent la fabrication des piques. Partout il n'y a qu'un cri, *liberté et égalité.*

Nous avons l'honneur d'être,

Msnsieur le Président,

Les commissaires nationaux dans le département de Seine et Marne,

LACROIX, RONSIN.

PROCLAMATION

PAITE

PAL LE GÉNÉRAL DUMOURIEZ.

Au nom de la patrie, au nom de la sainte liberté que nous avons conquise, de l'égalité qui est la base de notre gouvernement et de notre bonheur, braves Citoyens Français, venez vous joindre à une armée qui attend ses frères pour marcher contre les barbares satellites des tyrans, qui por-

tent la désolation, le meurtre, le pillage et les outrages les plus violens dans la terre sacrée de la liberté. Ils sont entrés chez nous par la lâcheté des habitans de Longwy, par la trahison des chefs à qui vous avez accordé votre confiance ; ces factieux ont disparu : un seul esprit, un seul sentiment dirigent l'armée que je vais mener contre les brigands de la Germanie ; tous les braves soldats, tous leurs officiers qui sont restés fidèles, jurent avec moi de périr ou de triompher. Venez donc vous joindre à nous ; que ceux qui ont des chevaux et des armes viennent augmenter nos escadrons ; que ceux qui ont des uniformes et des fusils, viennent grossir nos bataillons ; que les administrateurs des départemens et des districts ordonnent qu'il nous soit fourni des vivres et des fourrages nécessaires pour notre expédition, afin que rien ne nous arrête dans notre marche ; et qu'après avoir chassé de France cette horde de barbares, nous puissions aller propager nos principes, les armes à la main, dans leur propre pays, et faire trembler les tyrans et les renverser de dessus leurs trônes. Jurons de ne poser nos justes armes, que lorsque tous les pays qui nous environnent sentiront le prix de la liberté.

Quartier-général de la Berlière, le 2 septembre 1792, l'an quatrième de la liberté.

Le général en chef de l'armée du Nord,

DUMOURIEZ.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.